

***Candidature au Concours de plaidoirie « Louise WEISS »  
des collèges et lycées du ressort du tribunal judiciaire d'Arras***

*Le Concours de plaidoirie « Louise WEISS » est organisé pour les collèges et lycées du ressort judiciaire d'Arras à compter d'octobre 2020 par la Ville d'Arras en partenariat avec le tribunal judiciaire d'Arras et le Conseil départemental d'accès au droit du Pas-de-Calais (CDAD 62).*

*Le concours est ouvert aux élèves de quatrième, troisième, seconde, première et terminale, des filières d'enseignement général, technologique et professionnel.*

***Candidat***

*Nom :*

*Prénom :*

*Date de naissance :*

*Téléphone :*

*Adresse mail :*

*Adresse postale :*

***Titre de la plaidoirie :***

***Idées et argumentations susceptibles d'être développées :***

***Raisons du choix de votre thème :***

---

Dossier à déposer au plus tard le 30 octobre 2020 à 16h auprès de :

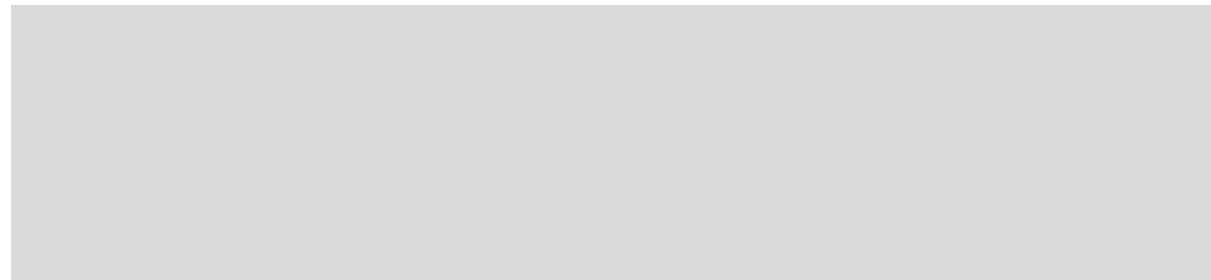
Anne TAVERNIER Coordinatrice pour les établissements de la Ville d'Arras

[a-tavernier@ville-arras.fr](mailto:a-tavernier@ville-arras.fr)

Virginie LOUCHER Coordinatrice pour Etablissements hors Arras/ressort du TJ d'Arras

[cdad-pas-de-calais@justice.fr](mailto:cdad-pas-de-calais@justice.fr)

**Sources de documentation utilisées :**



*Les candidats, et leurs parents s'ils sont mineurs, s'engagent à accepter que des photos et des vidéos soient faites sur leur prestation orale et que ces images soient reprises par la presse ou par les organisateurs dans leurs différents supports (numériques ou papier). Ils acceptent aussi que leur texte soit diffusé en tout ou partie pour la promotion du concours.*

*Signature de l'élève*

*Signature du professeur référent*

*Signature des parents*